Sciences U

Master 1 EII

Séance 2

Règles communes aux contrats de l’informatique

I/ Spécificités de l’objet informatique

Objet matériel ou immatériel

Complexité technique

II/ Spécificités des risques informatiques

Les risques liés à l’importance des préjudices :

Les risques liés à la vulnérabilité

Les risques liés à la pérennité de l’investissement

III/ Spécificités des relations contractuelles

Collaboration des parties

Architecture contractuelle

Déséquilibre profane/professionnel

# CH1:La formation du contrat

I/ Négociation d’un contrat

A/ Définition des besoins durant la négociation

Analyse des besoins

Elaboration du cahier des charges

B/ Obligations des parties durant la négociation

Collaboration

Le devoir de conseil

C/ Effets juridiques de la négociation

Proposition commerciale

Rupture des pourparlers

II/ Conclusion du contrat

A/ Consentement

L’erreur

Le dol

La violence

Les clauses abusives

Convention de signature unique

B/ Date et lieu de formation du contrat

C/ Accord sur l’objet et le prix

Accord sur l’objet

Accord sur le prix

# CH2 :L’Exécution du contrat

I/ Suivi de l’exécution

A/ Evolution des relations

Devoir de conseil et de collaboration

Création d’un comité de suivi

Maîtrise d’œuvre

B/ Evolution du contrat

II/ Livraison de la prestation

III/ Contrôle de la conformité

IV/ Garanties

A/ Garantie légale des vices cachés

B/ Vices cachés et logiciel

C/ Vices cachés et non-conformité

D/ Clauses limitatives de garantie

E/ Autres garanties

la garantie d’éviction

la garantie contractuelle

La garantie de conformité

V/ La responsabilité

A/ Etendue des engagements

B/Conditions de mise en œuvre

C/ Clause pénale

# CH3 : Fin du contrat

I/ Inexécution du contrat

A / Non-paiement du prix

B/ Règlement amiable des litiges

Conciliation entre les parties

Conciliation par un tiers

C/ Résolution du contrat

Dommages et intérêts

Clause résolutoire

II/ Arrivée du terme du contrat

III/ Sortie anticipée du contrat